



Opération Tranquillité Vacances

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire et de le transmettre par mail à l'adresse suivante : police@mairie-pibrac.fr ou bien de le déposer en Mairie.

En cas de vacances interrompues, merci de bien vouloir prévenir le service de la Police Municipale de Pibrac de votre retour.

La surveillance se fait exclusivement de la voie publique.

Prévenez vos voisins pour mettre en place une plus grande vigilance.

Vous :

NOM : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Votre période d'absence :

Date de départ : _____ Date de retour : _____

Votre adresse (résidence à surveiller) :

Information sur votre résidence :

Type de résidence : maison appartement

S'il s'agit d'un appartement, merci de remplir les deux lignes suivantes :

Digicode d'accès à l'immeuble : _____ Bâtiment : ____ Etage : ____

Numéro de porte ou autre précision utile : _____

Existence d'un dispositif d'alarme : oui non Si oui, précisez lequel : _____

Personne autorisée à entrer : oui non

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone portable : _____ Téléphone fixe : _____

Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ? oui non

Personne à prévenir en cas d'anomalie :

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone portable : _____ Téléphone fixe : _____

Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ? oui non

Je soussigné(e) _____ reconnais que la présente demande n'engage en aucune manière, ni la responsabilité de la ville, ni celle de la Police Municipale de Pibrac en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incidents divers. Cette opération est effectuée gratuitement par les services publics.



La collectivité de Pibrac, en tant que responsable de traitement, traite les données conformément au Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016 et à la Loi informatique et libertés du 06 janvier 1978. La base légale de ce traitement relève Article 6 (1) e du RGPD – le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Les données à caractère personnel collectées par la commune, dans ce formulaire, ont pour seule finalité le traitement de votre inscription à l'opération tranquillité vacances et permettre de bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence. Ces données seront conservées pendant une durée de 1 an. Elles sont à destination du personnel de la mairie affectés au service police municipale et elles seront systématiquement transmises à la gendarmerie. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité en contactant le délégué à la protection des données : rgpd@mairie-pibrac.fr - Si vous estimez après nous avoir contacté, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Fait à Pibrac, le _____

Signature du requérant précédé de la mention
« Lu et approuvé »